

Si, dans la majeure partie de ces ateliers-pilotes, les résultats techniques sont satisfaisants, il convient de reconnaître, en ce qui concerne l'industrie artisanale du tissage, que le problème est beaucoup moins technique que commercial, car l'écoulement de la production, en dépit de réels progrès enregistrés dans le domaine technique, pose des problèmes très difficiles à résoudre, en raison notamment de la forte concurrence des tissus industriels tant importés que fabriqués au Maroc.

Il faut noter aussi l'évolution des goûts et du costume des Marocains, principalement dans les centres urbains, qui tend à créer et à accroître le chômage dans les métiers concernant le costume (tisserands et babouchiers, par exemple).

Aussi bien l'artisanat, dans un certain nombre de

cas, devra-t-il s'adapter au goût du jour et sans doute évoluer rapidement vers sa transformation.

A l'époque où la machine l'emporte, quelquefois à notre corps défendant, il n'est pas possible de l'ignorer.

Il faut en prendre son parti et envisager, à plus ou moins brève échéance, l'industrialisation de la majeure partie de la production, qui était jusqu'à présent réservée à l'artisan.

Les efforts du service des métiers et arts marocains sont dirigés dans ce sens ; loin de faire obstacle à l'industrialisation inévitable, et d'ailleurs souhaitable dans de nombreux secteurs, la modernisation technique de l'artisanat doit marquer entre les deux formes d'économie (artisanat et industrie) l'indispensable transition.

## B. — Echanges intérieurs

### Inscriptions au registre du commerce

ANNEE ET TRIMESTRE	COMMERÇANTS				SOCIÉTÉS			
	Français	Etran-gers	Maro-cains	Total	Fran-çaises	Etran-gères	Maro-caines	Total
Inscrits en fin d'année (1)								
1938 - au 31 décembre	10.045	4.426	3.285	17.756	740	183	1.641	2.564
1946 - »	17.147	7.594	10.389	35.130	864	245	3.782	4.891
1947 - »	19.113	8.192	12.651	39.956	889	253	4.900	6.042
1948 - »	20.480	8.623	14.615	43.718	899	261	6.386	7.546
1949 - »	21.656	8.991	16.057	46.704	913	283	7.755	8.951
1950 - »	22.812	9.368	17.251	49.431	934	295	8.696	9.925
Inscriptions nouvelles								
1938 - moyenne trimestrielle	»	»	»	450	»	»	»	42
1948 - »	»	»	»	1.206	»	»	»	399
1949 - »	465	135	426	1.026	9	6	384	399
1950 - »	438	155	306	908	6	4	273	283
1951 - »	474	137	400	1.011	7	4	357	368
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	332	134	253	719	6	3	325	334
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	414	123	307	844	10	3	207	220
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	457	172	307	936	6	4	251	261
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	552	138	453	1.143	10	5	379	394
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	386	114	366	866	2	6	329	337
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre	470	150	329	949	6	1	308	316

(1) Compte tenu des radiations enregistrées.

### Ventes de fonds de commerce et d'immeubles enregistrées

ANNEE ET TRIMESTRE	FONDS de commerce		IMMEUBLES					
	Nombre	Valeur	Biens urbains et suburbains		Bien ruraux		Ensemble	
			Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		millions de frs		millions de frs		millions de frs		millions de frs
1938 - moyenne trimestrielle	159	5,1	»	»	»	»	10.899	87,6
1946 - »	612	189,9	5.043	870,6	5.970	334,5	11.013	1.205,1
1947 - »	540	240,9	5.880	1.445,4	6.651	549,6	12.531	1.995,0
1948 - »	456	236,7	6.834	2.110,2	7.050	643,5	13.884	2.753,7
1949 - »	399	249,9	6.150	1.996,2	6.684	600,3	12.834	2.596,5
1950 - »	329	257,9	5.851	2.135,6	7.022	753,9	12.872	2.889,5
1951 - »	375	447,6	6.503	3.774,5	7.751	1.235,2	14.254	5.009,7
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	367	341,6	6.344	2.365,3	7.349	922,1	13.693	3.287,4
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	295	229,5	5.119	2.078,5	7.010	713,0	12.129	2.791,5
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	293	231,9	5.708	1.820,3	6.436	743,7	12.144	2.564,0
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	312	350,8	6.608	4.198,3	8.553	1.394,1	15.161	5.592,4
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	419	671,3	5.155	3.265,9	6.832	1.177,3	11.987	4.443,2
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre	347	349,3	6.238	3.961,6	7.677	1.179,1	13.915	5.140,7

## Faillites, hypothèques

ANNEE ET TRIMESTRE	Ouvertures de		Protêts	Hypothèques		Mainlevées	
	faillites	liq. jud.		Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
					millions de frs		millions de frs
1938 - moyenne trimestrielle .....	9	3	»	397	24,8	612	31,7
1947 - » » .....	3	—	580	514	263,3	519	92,7
1948 - » » .....	8	2	838	538	413,1	500	123,8
1949 - » » .....	9	2	1.419	661	679,1	575	175,3
1950 - » » .....	19	7	2.377	701	912,0	616	278,0
1951 - » » .....	23	5	2.627	727	1.249,9	587	442,5
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre .....	16	11	2.308	741	937,7	599	282,3
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre .....	17	3	2.567	632	970,5	475	265,0
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre .....	29	14	2.577	732	862,2	457	312,9
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre .....	29	2	2.654	773	1.372,4	579	505,2
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre .....	19	4	2.718	612	1.088,6	528	411,8
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre .....	17	4	2.482	704	1.280,4	620	426,8

## NOTE SUR L'EVOLUTION DES HYPOTHEQUES ET MAINLEVEES EN 1951 (1)

## I. — HYPOTHEQUES

1<sup>o</sup> CONSIDERATIONS GENERALES.

## a) Au cours de l'année 1951.

TABLEAU I  
HYPOTHEQUES INSCRITES  
AU COURS DE L'ANNEE 1951 (par trimestre)

TRIMESTRES	NOMBRE	VALEUR (millions de francs)
1 <sup>er</sup> trimestre ...	817	1.258,2
2 <sup>me</sup> » ...	773	1.372,4
3 <sup>me</sup> » ...	612	1.088,5
4 <sup>me</sup> » ...	704	1.280,4

Le nombre des hypothèques inscrites n'a cessé de décroître depuis le début de l'année jusqu'au quatrième trimestre. Le léger redressement constaté alors, laisse ce nombre à un chiffre inférieur à celui du premier trimestre.

(1) S'il a semblé de quelque intérêt de tenter une interprétation des statistiques d'hypothèques et de mainlevées, qui représentent une importante partie de l'évolution du crédit immobilier il convient cependant de noter, dès l'abord, l'insuffisance de ces chiffres qui ne couvrent pas toutes les opérations réalisées en fait.

Les considérations ci-dessus ne peuvent donc avoir qu'une valeur simplement indicative.

En valeur, le mouvement ne présente pas une allure comparable.

Après avoir progressé au cours du deuxième trimestre, il marque une chute nette en juillet-septembre, et une reprise au quatrième trimestre, où le chiffre dépasse celui du début de l'année.

Malgré cette discordance des mouvements constatés au cours de l'année 1951 dans l'évolution du nombre et de la valeur des hypothèques, la valeur moyenne d'une hypothèque (telle qu'elle ressort du rapport, pour chacun des trimestres considérés, de la valeur et du nombre des inscriptions) marque une progression constante, passant, pour chacun de ces trimestres, de 1,5 à 1,7 et 1,7 à 1,8 millions de francs.

On peut ainsi penser que, si les opérations de crédit hypothécaire ont accusé, au cours de cette année, un mouvement de régression, l'importance des prêts consentis a, par contre, progressé d'une manière constante ; il ne semble pas, d'autre part, qu'il faille attribuer cette progression en valeur à la seule dépréciation monétaire.

On remarque en outre, à considérer la valeur moyenne d'une hypothèque, pour l'année entière (soit 1,7 million de francs) que les opérations de crédit semblent avoir porté essentiellement sur le crédit moyen.

## b) Par rapport aux années antérieures.

On enregistre, depuis 1947, tant en ce qui concerne le nombre que la valeur des hypothèques, un mouvement constamment progressif, que l'année 1951 n'interrompt pas.

TABLEAU II  
EVOLUTION DES INSCRIPTIONS ANNUELLES D'HYPOTHEQUES. DEPUIS 1947

Années	N O M B R E		V A L E U R (millions de francs)		OBSERVATIONS
		Différence en plus (1)		Différence en plus (1)	
1947 .....	2.054		1.053,2		(1) Différence par rapport à l'année antérieure.
1948 .....	2.153	+ 99	1.652,5	+ 599,3	
1949 .....	2.644	+ 491	2.716,3	+ 1.063,8	
1950 .....	2.844	+ 200	3.647,8	+ 931,5	
1951 .....	2.906	+ 62	4.999,5	+ 1.351,7	

Si la croissance, en valeur, que ces chiffres révèlent est difficilement appréciable en raison des fluctuations monétaires, la progression constante du nombre des hypothèques est assez significative.

Elle apparaît mieux encore à l'examen comparatif des résultats trimestriels au cours de ces cinq dernières années.

TABLEAU III

EVOLUTION DES INSCRIPTIONS TRIMESTRIELLES D'HYPOTHEQUES DEPUIS 1947

Années	N O M B R E				V A L E U R (millions de francs)			
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>me</sup> trim.	3 <sup>me</sup> trim.	4 <sup>me</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>me</sup> trim.	3 <sup>me</sup> trim.	4 <sup>me</sup> trim.
1947 .....	493	548	513	500	236,7	252,2	270,6	293,5
1948 .....	527	602	454	570	351,1	408,2	365,8	527,2
1949 .....	693	612	621	718	562,4	665,2	705,1	783,5
1950 .....	739	741	632	732	877,4	937,7	970,4	862,1
1951 .....	817	773	612	704	1.258,2	1.372,4	1.088,5	1.280,4

Alors que le nombre d'hypothèques consenties au cours de l'année 1951 accuse, comme on l'a noté, un mouvement décroissant, arrêté en fin d'année, on constate que, depuis 1947, il n'a cessé de progresser, d'année en année, pour atteindre, au premier trimestre 1951, un chiffre encore jamais égalé.

On ne peut sans doute s'attarder, par ailleurs, sur l'évolution de la valeur moyenne trimestrielle d'une hypothèque, en raison des fluctuations monétaires intervenues depuis 1947 ; sa progression cependant, telle qu'elle apparaît au tableau ci-après, mérite d'être considérée, car elle est influencée, dans une certaine mesure, par celle du nombre d'inscriptions.

C'est au quatrième trimestre de 1951 qu'elle atteint son niveau le plus élevé.

L'augmentation enregistrée en 1951 est un signe évident de l'effort entrepris et poursuivi en matière de logement.

b) Agriculture :

Les prêts consentis en faveur de l'agriculture revêtent une importance plus grande que ceux destinés à la construction, et portent, cette année, sur 847 hypothèques représentant 1.654 millions de frs.

Ils marquent, cependant, par rapport à l'année dernière, un léger recul en ce qui concerne le nombre (847 au lieu de 910), et une augmentation sensible des valeurs (1.654 millions contre 1.076,4 millions de frs en 1950).

La valeur moyenne d'une hypothèque de cette catégorie est donc passée de 1,1 million de frs, en 1950, à 1,9 millions de frs, en 1951. Sous réserve de la part imputable aux fluctuations monétaires, on est en droit de penser que l'importance réelle des prêts consentis dans ce domaine a ainsi augmenté.

TABLEAU IV

EVOLUTION DE LA VALEUR MOYENNE TRIMESTRIELLE D'UNE HYPOTHEQUE DEPUIS 1947 (En millions de francs)

Années	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>me</sup> trim.	3 <sup>me</sup> trim.	4 <sup>me</sup> trim.
1947 ...	0,4	0,4	0,5	0,5
1948 ...	0,6	0,6	0,8	0,9
1949 ...	0,8	1	1,1	1
1950 ...	1,1	1,2	1,5	1,1
1951 ...	1,5	1,7	1,7	1,8

2° EXAMEN PARTICULIER DE CERTAINES CATEGORIES D'HYPOTHEQUES.

Parmi les hypothèques souscrites, deux catégories méritent une attention particulière : celles garantissant des ouvertures de crédit ou des prêts destinés à la construction d'immeubles urbains, et celles garantissant des ouvertures de crédit ou des prêts consentis à des agriculteurs.

a) Construction :

Sur 2.906 hypothèques inscrites en 1951 et représentant 4.999,5 millions de frs, 640 concernent des prêts destinés à la construction d'immeubles urbains.

Leur montant s'élève à un total de 1.455,8 millions de frs.

L'année précédente, 468 hypothèques de cette nature seulement, sur un total de 2.844, avaient été inscrites pour une valeur de 927,6 millions de frs.

II. — MAINLEVEES

1° CONSIDERATIONS GENERALES.

a) Au cours de l'année 1951.

On enregistre pour le nombre et la valeur des mainlevées un mouvement identique à celui constaté pour l'évolution des hypothèques.

Le nombre des mainlevées, en effet, après avoir diminué jusqu'au 3<sup>me</sup> trimestre, reprend sa progression au 4<sup>me</sup> trimestre, tandis que le mouvement des valeurs est moins uniforme, puisqu'il progresse jusqu'au 2<sup>me</sup> trimestre, qu'il décroît ensuite, pour reprendre sa progression au 4<sup>me</sup> trimestre, retrouvant alors le chiffre du début de l'année.

TABLEAU V

MAINLEVEES INSCRITES AU COURS DE L'ANNEE 1951 (par trimestre)

TRIMESTRES	NOMBRE	VALEUR (millions de francs)
1 <sup>er</sup> .....	621	426,2
2 <sup>me</sup> .....	579	505,1
3 <sup>me</sup> .....	528	411,7
4 <sup>me</sup> .....	637	426,7

Cependant le commentaire de l'évolution des mainlevées appelle certaines *remarques préalables*.

Si les hypothèques sont le reflet des mouvements du crédit avec garantie immobilière, puisqu'elles révèlent le nombre et la valeur des prêts consentis dans ce domaine du crédit, les mainlevées des inscriptions hypothécaires ne peuvent indiquer, par contre, ni la situation financière des emprunteurs, ni les mouvements des remboursements effectués.

Indépendamment du fait que les mainlevées n'exercent pas toujours des remboursements de dette puisqu'aussi bien une renonciation du créancier peut entraîner une mainlevée de sa part, le nombre et la valeur des remboursements effectués ne peuvent pas être considérés comme résultant d'une amélioration de la situation financière du débiteur, puisqu'ils sont la conséquence de l'exécution d'une échéance prévue dans l'acte de prêt.

Les remboursements anticipés des échéances peuvent sans doute avoir une influence sur la statistique des mainlevées, puisqu'ils provoquent une augmentation imprévue du nombre et de la valeur des mainlevées (2), mais il faut bien reconnaître que ces remboursements anticipés constituent l'exception.

Quoi qu'il en soit, la statistique des mainlevées, telle qu'elle est établie, ne permet pas de discerner, lorsqu'elle accuse une augmentation en nombre ou en valeur, s'il s'agit de remboursements prématurés ou tout simplement d'une augmentation des échéances à l'époque considérée.

Elle ne permet pas plus de savoir, lorsqu'elle accuse une diminution, s'il s'agit de défaillance d'emprunteurs

(2) Le remboursement anticipé est d'ailleurs contraire à l'esprit même du prêt hypothécaire, qui doit normalement permettre au prêteur de placer ses capitaux pour une période relativement longue ; et, si la réglementation marocaine est moins sévère que celle de France à ce sujet, il est de coutume cependant de prévoir, dans les actes de prêt, des clauses de style pénalisant le débiteur qui, en se libérant prématurément, risque d'empêcher le capitaliste de remployer ses fonds dans de bonnes conditions.

à l'occasion de leurs échéances, ou d'une diminution des échéances à cette époque.

D'autre part, les remboursements effectués, le sont généralement, par fraction et périodiquement ; mais la mainlevée de l'inscription hypothécaire n'est prise que lorsque la libération du débiteur est totale.

Ainsi, la statistique des mainlevées exprime bien l'importance des libérations réalisées, mais ne révèle pas le mouvement des remboursements effectifs.

Dans l'appréciation de l'importance de ces libérations, et notamment dans leur comparaison avec les hypothèques, il convient, par ailleurs, de tenir compte de l'antériorité des hypothèques auxquelles les mainlevées de réfèrent.

Comme ces statistiques n'indiquent pas, pour les mainlevées, la date de référence des hypothèques correspondantes, on est réduit à comparer, pour une même année, des remboursements à des prêts consentis à des époques différentes.

Compte tenu de ces considérations, l'examen du tableau V montre qu'au cours de l'année 1951 le nombre de libérations enregistrées a diminué constamment, sauf au dernier trimestre.

Le mouvement des valeurs, qui n'a pas suivi la même courbe, laisse supposer que l'importance des prêts remboursés n'a pas été le même au cours des quatre trimestres.

La valeur moyenne d'une mainlevée pour chacun des trimestres considérés ressort, en effet, à 0,6, 0,8, 0,7 et 0,6 millions de frs.

Les remboursements effectués paraissent donc avoir trait au petit et moyen crédit.

b) *Par rapport aux années antérieures.*

Tandis que le nombre des mainlevées est variable d'une année à l'autre depuis 1947, la progression de leur valeur est constante, ainsi qu'il ressort du tableau VI ci-après :

TABLEAU VI  
EVOLUTION DES INSCRIPTIONS ANNUELLES DE MAINLEVÉES DEPUIS 1947

Années	N O M B R E		V A L E U R (millions de francs)		OBSERVATIONS
	Différence (1)		Différ. (1)		
		en +	en -	en +	
1947 .....	2.076			370,5	(1) Différence par rapport à l'année antérieure.
1948 .....	2.001		— 75	495,1	
1949 .....	2.298	+ 297		795,7	
1950 .....	2.262		— 36	1.112,1	
1951 .....	2.365	+ 103		1.769,7	

Les variations constatées au cours de ces cinq années sont donc relativement faibles.

On peut mentionner toutefois une légère amélioration

en 1951 sur l'année précédente, au cours de laquelle la régression du nombre des mainlevées a été constante, alors qu'en 1951 un redressement sensible est constaté en fin d'année.

TABLEAU VII  
EVOLUTION DES INSCRIPTIONS TRIMESTRIELLES DE MAINLEVÉES EN 1950 ET 1951

	1 9 5 0		1 9 5 1	
	Nombre	Valeur (millions de francs)	Nombre	Valeur (millions de francs)
1 <sup>er</sup> trimestre .....	731	251,8	621	426,2
2 <sup>me</sup> » .....	599	282,2	579	505,1
3 <sup>me</sup> » .....	475	265,0	528	411,7
4 <sup>me</sup> » .....	457	312,9	637	426,7

2° EXAMEN PARTICULIER DE CERTAINES CATEGORIES DE MAINLEVEES.

L'effort général en faveur de la construction d'immeubles urbains est encore trop récent pour que le contrôle des mainlevées concernant les prêts hypothécaires consentis à cet effet, puisse présenter quelque intérêt.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne l'agriculture, au titre de laquelle 683 mainlevées ont été demandées cette année, pour une valeur de 420 millions, contre 570 mainlevées l'année dernière, pour une valeur de 295 millions.

III. — EVOLUTION DU CREDIT HYPOTHECAIRE DEPUIS 1932

Pour permettre de mieux saisir la nature de l'évolution des hypothèques et des mainlevées, on s'est attaché, dans l'étude sommaire qui précède, à limiter la comparaison des résultats de l'année 1951 à ceux des quatre années antérieures.

Il n'est pas cependant sans intérêt d'avoir un bref aperçu sur cette évolution depuis 1932.

Le tableau ci-dessous donne les résultats annuels enregistrés depuis cette date jusqu'en 1951.

TABLEAU VIII

HYPOTHEQUES ET MAINLEVEES INSCRITES DE 1932 A 1951

Années	N O M B R E		V A L E U R (millions de francs)	
	Hypo- thèques	Main- levées	Hypo- thèques	Main- levées
1932	5.620	2.471	441	154
1933	4.399	2.660	341	157
1934	3.459	2.391	244	134
1935	2.717	2.180	123	102
1936	2.666	1.947	111	90
1937	1.552	2.027	78	96
1938	1.589	2.448	99	127
1939	1.789	2.206	125	132
1940	1.576	3.039	116	231
1941	1.474	3.897	111	360
1942	1.162	3.318	130	360
1943	737	2.686	105	229
1944	535	2.518	92	207
1945	915	2.037	144	197
1946	1.454	1.998	460	263
1947	2.054	2.075	1.053	371
1948	2.153	2.001	1.653	495
1949	2.644	2.298	2.716	794
1950	2.844	2.262	3.648	1.112
1951	2.906	2.365	5.000	1.770

En ce qui concerne les hypothèques, on constate que leur nombre a accusé une diminution constante jusqu'en 1937, pour progresser au cours de 1938 et 1939, et décroître à nouveau de 1940 à 1944 ; 1945 marquant le point de départ d'une nouvelle progression qui ne s'est pas interrompue depuis.

Le mouvement des valeurs est d'ailleurs identiques,

sauf pour l'année 1942 qui accuse une augmentation en pleine période de diminution.

Il paraît possible d'interpréter ces mouvements, en imputant à la crise économique, qui sévissait à cette époque, la chute du crédit hypothécaire enregistrée de 1932 à 1937 ; la reprise constatée en 1938-1939, semble être due au désir des capitalistes de placer leur agent dans le seul secteur présentant une sécurité suffisante à cette époque ; la chute enregistrée de 1940 à 1944 est normale en raison de la guerre et de la mobilisation ; l'anomalie constatée dans les valeurs en 1942 paraît provenir de la nécessité où s'est alors trouvé le Maroc de vivre sur lui-même après la séparation de la métropole, et de développer toutes ses activités au moyen du crédit notamment ; enfin la croissance constante de 1945 à nos jours est certainement liée au développement économique actuel du pays.

En dépit de cet essor très net du crédit hypothécaire et de l'économie marocaine, on peut s'étonner de constater que le nombre de prêts consentis en 1951 est cependant inférieur à celui enregistré en 1934 et au cours des années antérieures.

Peut être en faut-il chercher la cause dans la diminution, et même l'arrêt, par rapport à 1932 de la colonisation européenne, et aussi dans le fait que l'instabilité internationale et monétaire n'est pas aujourd'hui de nature à favoriser l'épanouissement d'une activité basée essentiellement sur la confiance et la sécurité. Il faut encore noter que le développement économique actuel du Maroc est dû à un apport de capitaux extérieurs beaucoup plus qu'au crédit.

Il n'en reste pas moins que l'évolution du crédit hypothécaire, depuis 1945, reflète une situation saine.

En ce qui concerne l'évolution des mainlevées, on ne peut manquer de remarquer la régularité du mouvement que dessine leur nombre (ce qui caractérise une situation saine de la part des débiteurs), et une augmentation de ce nombre en période de crise ou de guerre (ce qui est normal, les échéances étant plus brèves à ces époques).

\*  
\*\*

Pour l'année 1951 plus particulièrement, l'examen de l'évolution des hypothèques et des mainlevées, permet de penser que le crédit hypothécaire marocain a continué sa marche ascendante.

Ce développement est incontestablement influencé par l'essor de ce pays.

Il repose essentiellement sur l'importance et sur la sécurité de la garantie immobilière du créancier. La valeur nominale des immeubles augmentant avec les dépréciations monétaires, le gage acquiert, de ce fait, une solidité plus grande.

Mais la dépréciation monétaire, qui a entraîné un renforcement de la garantie hypothécaire, a également des conséquences défavorables pour le crédit en général, et notamment pour le crédit à moyen ou long terme, particulièrement courant en matière d'hypothèques, ce qui expliquerait les fluctuations constatées dans les statistiques précédentes, les capitalistes hésitant à consentir, en période de dépréciation monétaire, des prêts qui leur seront remboursés en une monnaie à pouvoir d'achat amoindri.

Ces fluctuations et ces hésitations n'ont cependant pas arrêté l'évolution du crédit hypothécaire enregistré depuis 1945 et surtout depuis 1947, et, d'autre part, l'importance des remboursements effectués au regard de la valeur des prêts consentis, révèle le maintien d'un climat de confiance.

G. G.

## Mouvements des capitaux dans les sociétés

ANNEE ET TRIMESTRE	CREATION de sociétés		AUGMENTATION de capital		REDUCTION de capital		DISSOLUTION de sociétés		SOLDE
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	
		millions de frs		millions de frs		millions de frs		millions de frs	
<b>SOCIETES ANONYMES</b>									
1949 - moy. trim. .	149	1.146	112	2.066	1	7	10	98	4.107
1950 - »	136	1.321	103	2.780	3	27	13	217	3.857
1951 - »	188	1.360	99	2.874	3	42	15	126	4.065
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	174	2.610	121	2.794	4	46	17	542	4.816
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	104	706	92	2.744	2	11	7	48	3.391
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	139	922	92	3.610	6	52	18	226	4.254
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	204	1.135	104	3.145	5	32	12	108	4.140
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	149	1.192	79	2.557	1	10	12	77	3.662
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre	176	1.830	127	3.871	2	8	21	228	5.465
<b>SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE</b>									
1949 - moy. trim. .	185	356	47	299	3	4	42	84	567
1950 - »	149	323	39	376	3	3	50	131	567
1951 - »	169	359	37	372	1	3	50	100	629
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	150	417	50	346	—	—	52	164	599
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	118	193	33	169	—	—	48	146	216
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	135	320	34	750	2	3	57	135	932
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	193	407	45	781	—	—	52	106	1.082
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	128	303	23	100	2	3	38	84	316
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre	159	301	38	210	—	—	49	110	401
<b>ENSEMBLE</b>									
1949 - moy. trim. .	334	1.502	159	3.365	4	11	52	182	4.674
1950 - »	285	1.644	142	3.156	4	28	63	348	4.424
1951 - »	357	1.719	136	3.246	4	45	65	226	4.696
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	324	3.027	170	3.140	4	46	69	706	5.415
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	222	899	125	2.913	4	11	55	194	3.607
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	274	1.242	126	4.360	8	55	75	361	5.186
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	397	1.542	149	3.926	5	32	64	214	5.222
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	277	1.495	102	2.657	3	13	50	161	3.978
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre	335	2.131	165	4.081	2	8	70	338	5.866

## C. — Echanges extérieurs

## 1° LE COMMERCE EXTERIEUR

## Le commerce extérieur d'Afrique du Nord

ANNEE ET TRIMESTRE	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc
milliers de tonnes						
1938 - moyenne trimestrielle	593	202	237	1.563	390	585
1949 - »	575	208	433	1.361	778	1.348
1950 - »	634	204	459	1.464	821	1.583
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	540	227	420	1.251	769	1.568
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	507	181	457	1.422	874	1.271
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	811	210	498	1.808	923	1.714
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	639	275	635	1.801	1.251	1.965
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	630	201	708	1.316	852	1.611
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre			624			1.753
millions de francs						
1938 - moyenne trimestrielle	1.249	769	546	1.410	338	378
1949 - »	32.411	10.592	25.830	22.182	6.849	13.379
1950 - »	37.949	12.803	28.808	27.236	9.382	16.494
1950 - 2 <sup>e</sup> trimestre	35.426	14.117	26.672	24.662	8.924	15.057
1950 - 3 <sup>e</sup> trimestre	31.039	10.905	28.889	25.940	10.479	14.546
1950 - 4 <sup>e</sup> trimestre	48.451	15.359	31.142	35.707	8.351	20.242
1951 - 2 <sup>e</sup> trimestre	48.194	18.833	43.538	33.614	11.945	25.928
1951 - 3 <sup>e</sup> trimestre	48.393	12.993	48.424	24.277	6.301	20.540
1951 - 4 <sup>e</sup> trimestre			41.392			23.703